

Victime d abus sexuelle par un gynecologue

Par belchior, le 21/12/2009 à 13:59

Bonjour,

j ai ete victime d un abus sexuelle par un gynecoloque en 2003 il a ete condamne mais c est enfuit dans son pays la tunisie on passe aux assise de chambery le 27 et le 28 janvier il sera pas la

mon avocate me reclame 2500 euros de frais et moi j'ai pas le droit a l aide que dois je faire parce que l'avocate demande des dommage est interet mais il payera pas vu qu il se presente pas donc si je paye l avocat pour rien avoir c est pas la peine

merci de m'aider, svp